

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Champagne-Ardenne | 2004

Rumilly-lès-Vaudes – Les Champignelles

Julien Grisard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11441>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Julien Grisard, « Rumilly-lès-Vaudes – Les Champignelles », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Champagne-Ardenne, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 19 avril 2019.
URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11441>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Rumilly-lès-Vaudes – Les Champignelles

Julien Grisard

Identifiant de l'opération archéologique : 4691

Date de l'opération : 2004 (EX)

- 1 Cette opération de fouille préventive est liée au projet d'exploitation d'une carrière d'alluvions anciennes. Elle s'est déroulée du 17 juin au 5 août 2004. La parcelle (52 pp) concernée par les fouilles, est localisée à environ 2 km au nord-ouest du village actuel, non loin du terroir de la commune de Vaudes. Un ruisseau, l'Hozain, coule à environ 350 m au sud de la parcelle. Le gisement archéologique est situé dans la plaine alluviale de la haute vallée de la Seine, sur la rive gauche de cette dernière. Le site est localisé plus précisément sur des alluvions anciennes de basse terrasse. La topographie est pratiquement plane et l'altitude moyenne est 132 m NGF (Fig. n°1 : Vue aérienne du site).
- 2 Le mauvais état de conservation général de l'ensemble des structures du gisement est à déplorer. Il est vraisemblablement dû à un important degré d'érosion, que l'on peut sans aucun doute imputer à l'activité mécanique agricole pluriséculaire, ainsi qu'à la localisation topographique du site dans la plaine alluviale de la vallée de la Seine. L'homogénéité des occupations observées s'en trouve fortement affectée. Le fort degré d'érosion est bien évidemment à mettre en parallèle avec le faible nombre de structures ayant livré du mobilier (essentiellement de la céramique), lui-même dans un état de conservation habituellement médiocre et en quantité très réduite (au total, moins de 6 kg de céramique collectés).
- 3 Ceci a pour conséquence d'engendrer une difficulté toute particulière lorsqu'il s'agit d'interpréter un site occupé sur une longue période. Dès lors, chaque élément issu du mobilier céramique offrant une perspective chronologique prend ici une importance capitale pour l'approche chronologique séquentielle du site. Cependant, dans la réalité, il apparaît très clairement que les rares éléments significatifs collectés ne permettent pas de proposer un système chronologique certain, au point de pouvoir présenter une trame

chronologique fidèle et réaliste de l'évolution du site ne nécessitant plus aucune précaution méthodologique. Les propositions que nous allons émettre seront fondées en grande partie sur les maigres données issues de l'étude du mobilier céramique et sur les analyses de cohérence spatiale.

- 4 Trois périodes d'occupations distinctes ont été perçues. La première occupation est attestée uniquement par trois structures (deux empreintes de poteau et une fosse) ayant livré de la céramique. Le décor d'un des tessons a permis de préciser une séquence chronologique ; le procédé ornemental, le motif et la disposition sont caractéristiques du Bronze final. On rencontre ce décor en particulier sur des gobelets vers le Bronze final IIb/IIIa. Les autres tessons ont été datés d'après la texture de leur pâte, sur les périodes du Bronze final ou du Hallstatt ancien. La répartition spatiale très diffuse de ces structures, ainsi que leur datation, ne permettent pas de caractériser une occupation véritablement cohérente, tant dans son organisation, que dans sa séquence chronologique. Elles rendent compte assurément d'au moins une occupation à la période du Bronze final, mais semblent plus résulter d'un effet intrusif et résiduel que d'une occupation pérenne. Elles témoignent peut être en faveur de la présence d'un gisement axé sur cette période à proximité immédiate des Champignelles.
- 5 Les grandes lignes de l'évolution de l'établissement rural des Champignelles nous sont fournies par les deux phases d'occupations principales du gisement. La nature de ce site ne pose, *a priori*, aucun problème. Il s'agit d'une petite unité rurale que l'on peut parfaitement qualifier de « ferme indigène », qui évolue rapidement d'un état de petite unité protohistorique de modeste dimension vers celui d'un vaste établissement rural romanisé, dont l'exploitation s'étend sur plusieurs dizaines d'hectares.
- 6 Une seconde occupation protohistorique a été appréhendée. Elle rassemble la construction et l'utilisation des structures appartenant à une petite ferme indigène : enclos fossoyé de forme subrectangulaire, bordé d'une palissade interne sur tout son pourtour, avec une entrée à l'encoignure est et à l'intérieur duquel sont localisés trois bâtiments sur poteaux, dont deux interprétés fonctionnellement comme grenier et le troisième hypothétiquement comme habitat (?). Il s'agit vraisemblablement d'une petite unité (moins de 2 000 m²), à l'échelle de ce que l'on peut rencontrer habituellement durant le second âge du Fer.
- 7 La datation de la fondation de l'établissement est difficile à établir probablement du fait de l'érosion qui aurait pu faire disparaître les déchets domestiques ou éventuellement du fait d'une gestion particulière de ces déchets, qui n'auraient pas été enterrés sur le site. Le curage du fossé de l'enclos a livré quelques tessons de céramique protohistorique au sens large du terme, ne permettant pas d'avancer une séquence chronologique précise. Comme nous l'avons déjà signalé, c'est à l'intérieur de sa structuration et dans son organisation interne que nous avons tenté de puiser quelques éléments de réponse, susceptibles de nous fournir une séquence chronologique fiable et réaliste. On notera que les bâtiments bordent intérieurement l'enclos et sont adossés en périphérie de celui-ci, laissant ainsi place à un espace central (cour ?). L'espace est donc compartimenté - l'habitat (?) à l'ouest et les « annexes agricoles » à l'est - et semble résulter d'une différenciation fonctionnelle, ainsi que d'une spécialisation très marquée de l'espace.
- 8 Ces caractéristiques, dont celles de la compartimentation et de la spécialisation de l'espace sont des éléments parfaitement identifiables des fermes indigènes de La Tène moyenne et principalement de La Tène finale. La séquence chronologique, rattachée à la fondation de cette ferme et que nous proposons, est donc calée sur les périodes de La

Tène moyenne et de La Tène finale. En ce qui concerne la durée de son exploitation, nous ne pouvons formuler d'autre hypothèse que celle généralement acquise d'une à deux, voir trois générations. Quand à son abandon, faute d'information il nous est impossible de le préciser et d'en indiquer les éventuelles causes. Il est également fort probable qu'autour de cette ferme gravitent des structures ou des ensembles architecturaux que l'on pourrait lui rattacher. Malheureusement, les contraintes énoncées auparavant ne permettent pas d'y parvenir.

- 9 La troisième occupation est celle pour laquelle on peut rattacher le plus de structures et d'ensembles architecturaux. Beaucoup plus complexe, celle-ci concerne le fonctionnement et l'évolution d'un établissement agricole calé sur la période de transition de la fin de La Tène finale et du début de la romanisation, appelée période du Gallo-romain précoce. L'analyse de l'organisation générale est particulièrement âpre et complexe. Elle regroupe des bâtiments d'exploitation, ainsi que la trame d'un réseau de parcellaire dense, qui à l'évidence s'étend largement en dehors des limites d'emprise du gisement et dont on a du mal à saisir l'intégralité spatiale originelle. Ce réseau de parcellaire est matérialisé à l'aide de deux types de structures clairement identifiées ; des palissades sur poteaux et un système de réseau fossoyé. Il est malaisé et difficile, au regard du degré d'érosion combiné à leur implantation, à leur distribution spatiale et à l'extrême faiblesse des données chronologiques recueillies, de préciser si les deux systèmes fonctionnent ensemble ou s'ils se succèdent chronologiquement. L'espace semble gouverné, de manière incohérente à nos yeux, par un système d'orientation orthonormé, dont l'influence paraît effective durant toute l'occupation du site jusque dans son ultime phase, accompagnant ou succédant à l'abandon du site.
- 10 Avec toute la prudence qui est de mise, les informations chronologiques plaideraient en faveur d'une première phase avec une délimitation parcellaire matérialisée par un réseau de palissades sur poteaux, puis d'une seconde phase de délimitation parcellaire matérialisée par un système fossoyé reprenant les axes majeurs d'orientation du premier réseau. L'impression générale qui s'en dégage est celle d'une organisation et une structuration changeante de l'espace, procédant probablement par agrandissements successifs, relativement brefs et peu espacés dans le temps.
- 11 L'analyse de l'évolution du bâti et de sa distribution générale est plus ou moins complexe. L'évolution du bâti ne génère pas de profonds changements en ce qui concerne le mode traditionnel de fondation sur poteaux. Ceci suggère une réelle continuité chronologique et fonctionnelle avec la période précédente. Toutefois, des modules de bâtiments de plan inédit pour la région ont été appréhendés. Rien n'indique non plus une évolution particulière dans l'économie de l'établissement, qui semble concentrer les mêmes types d'activités agropastorales et la datation de l'ensemble des bâtiments est axée sur la période du Gallo-romain précoce.
- 12 Mais l'évolution n'en est pas monotone pour autant. Une rupture majeure, parfaitement perceptible, intervient véritablement dans la mise en valeur précoce du territoire, tant au niveau de son organisation que de sa structuration, avec une multiplicité des bâtiments qualifiés d' « annexes agricoles » (étable, fenil, remise, réserve, grange, etc.), avec une forte prépondérance des bâtiments de stockage de denrées agricoles, type grenier, concentrée visiblement autour d'une zone spécialisée dans le stockage. Cette organisation de l'espace, véritablement tournée vers une économie agropastorale à grande échelle, permet d'entrevoir les prémices et le caractère ambitieux de la mise en place de certaines

villae, au point même de nous demander si nous ne sommes pas directement en contact avec la *pars rustica* de l'une d'entre elle.

- 13 Force est de constater que la « romanisation » de cet l'établissement rural intervient de manière conséquente, surtout au niveau de la taille, de la structuration et de l'organisation de sa superficie d'exploitation certainement avide d'espace. La durée de son exploitation, relativement courte, ne semble pas excéder un siècle, voire un siècle et demi.
 - 14 La datation de son abandon nous est fournie essentiellement par le second enclos localisé sur la partie ouest du terrain, qui a livré le mobilier céramique le plus récent. Bien que nous ne possédons pas l'intégralité spatiale de cet enclos, les caractéristiques de son aménagement (fossé palissadé sur poteau, deux entrées dont une aménagée d'un porche) sont peut être les indices d'un rôle fonctionnel particulier ; délimitation foncière ou privée d'un habitat ou bien délimitation d'un secteur, d'une zone d'activité économique ou culturelle particulière ? De nombreux tessons de céramique domestique ont été piégés dans le remplissage des empreintes de poteau du fossé palissadé. Ces indices sont les plus récents reconnus sur le site des Champignelles. Au regard de ce lot, il ne semble pas possible de concevoir une fréquentation des lieux tardivement dans le 2^e s. mais le faible échantillonnage ne permet pas d'être catégorique. L'abandon du site appartient néanmoins à une période durant laquelle de profonds changements dans l'organisation sociale, économique et politique de l'empire romain apparaissent.
 - 15 GRISARD Julien
-

ANNEXES

Fig. n°1 : Vue aérienne du site



Auteur(s) : Garénaux, V. (SRA). Crédits : Garénaux, V. ; DRAC/SRA (2004)

INDEX

operation Expertise (EX)

Index géographique : Champagne-Ardenne, Aube (10), Rumilly-lès-Vaudes

Thèmes : bâtiment agricole, céramique, céramique du bronze, céramique du Hallstatt, enclos, érosion, ferme, fosse, fossé, grenier, habitat rural, occupation du sol, palissade, parcellaire, trou de poteau, villa

Index chronologique : Antiquité, Protohistoire

AUTEURS

JULIEN GRISARD

INRAP